

*Les subsides*

**M. le vice-président:** Nous reprenons le débat.

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Monsieur le Président, durant toute l'intervention du leader du gouvernement à la Chambre, j'ai attendu qu'il expose la défense que le gouvernement avait à faire de la conduite reprochée à son collègue. Je pensais que s'il y avait la moindre chose à dire pour réfuter ce qu'on lit dans les journaux, le moment était tout indiqué pour le faire. C'était le moment tout indiqué pour révéler les faits que nous ignorions encore, ou les faits venant en contradiction avec ceux qui sont tellement de notoriété publique que presque n'importe quel Canadien intéressé les connaît. Je m'attendais à entendre dire comment on pouvait interpréter les lignes directrices du gouvernement en matière de conflits d'intérêts pour disculper le ministre, pour lui permettre de faire ce que les journaux déclarent si clairement et sans démenti qu'il a fait.

● (1230)

Or nous n'avons entendu aucune défense de la part du leader du gouvernement à la Chambre. Jamais un leader du gouvernement n'a pris la parole avec si peu à dire pour sa défense sur une affaire aussi grave. Nous l'avons entendu accuser l'opposition d'être désordonnée, de ne pas se servir, d'une façon ou d'une autre, des outils à sa disposition pour démontrer son allégation voulant qu'on ait violé les lignes directrices du gouvernement en matière de conflits d'intérêts.

À mesure que les faits ont été révélés au cours des deux dernières semaines, le gouvernement n'a pas manqué d'occasions de les démentir. On lance aujourd'hui une enquête. Il se peut bien qu'elle permette de mettre au jour un ou deux faits particuliers. Il se peut bien qu'elle permette de clarifier les contradictions qui peuvent exister dans l'esprit de certains. Mais les faits essentiels sont là.

Lorsque le leader parlementaire du gouvernement était dans l'opposition, il a déjà demandé, à propos des lignes directrices de M. Trudeau en matière de conflits d'intérêts, ce que le gouvernement voulait de l'opposition. Il a demandé si le gouvernement voulait que l'opposition produise des photos couleur du ministre avec la main dans le sac. Les choses ne se produisent pas de façon à permettre à l'opposition de prendre des photos couleur des ministres avec la main dans le sac. Elles ne nous permettent pas non plus d'obtenir des attestations détaillées à soumettre au gouvernement.

Les gens et les journalistes sérieux de la société canadienne ont rendu des faits publics concernant les efforts que la femme de ce ministre a déployés pour renflouer leur entreprise en détresse, la York Centre Corporation. Des gens sérieux révélaient de nouveaux faits à intervalles réguliers de quelques jours. Le gouvernement n'est jamais allé jusqu'à nier ces faits. La société a-t-elle obtenu un prêt de la banque Hamil, une société reliée à Hyundai? Le gouvernement ne l'a pas nié. La transaction est inscrite aux livres de la société. La société a-t-elle obtenu, avec l'aide du président de Magna International, un prêt d'Anton Czapka, un ancien gros actionnaire et promoteur de cette société? Le gouvernement n'a pas dit que ce n'était pas vrai. C'est vrai. La femme du ministre a-t-elle demandé à Trevor Eyton de Brascan, un membre de la Corporation de développement des investissements du Canada, de l'aider à trouver des fonds pour remettre la société à flot? Ces faits n'ont pas été contestés.

Si ces affirmations fondamentales étaient fausses, le gouvernement aurait sûrement tenté de les démentir au cours de deux dernières semaines. Le fait que le gouvernement ne les a pas contestées laisse supposer qu'il les sanctionne. Ce sont des faits, et l'opposition a droit à des réponses sur ces faits. Le gouvernement n'a pas le droit de nous renvoyer la balle en réclamant «des photos en couleurs» ou des «attestations signées». Ce n'est pas notre rôle et ce serait imposer aux parlementaires une tâche impossible à réaliser.

Comment le gouvernement a-t-il défendu le comportement du ministre? Nous avons eu droit à la série la plus incroyable de coups mesquins. Le gouvernement a demandé si nous pensions que les femmes sont des biens et si nous ne pensions pas que les conjoints de ministres puissent mener leur vie. C'est un des subterfuges visant à détourner l'attention des accusations portées contre le ministre. On nous a demandé si nous nous opposions aux investissements au Québec ou au Cap Breton. Voilà le genre de réponse que le gouvernement nous a donnée lorsque nous avons exprimé nos doléances.

Les conservateurs ont dit également pour leur défense que le marché avec la société Magna avait été conclu par le gouvernement précédent. Le gouvernement a dit qu'il ne devrait pas être accusé de se trouver en conflit d'intérêts parce que le protocole d'entente avait été signé par le gouvernement précédent. Je considère cela comme un autre coup mesquin, non seulement parce que mon chef a avancé de bons arguments prouvant que le protocole d'entente ne précisait pas les conditions auxquelles le prêt serait fait à la société Magna mais aussi parce qu'un autre protocole d'entente a été signé par le gouvernement actuel pour pouvoir s'attribuer tout le mérite des tractations ultérieures avec cette société. Le gouvernement ne peut pas jouer sur les deux tableaux et je considère qu'il essaie de se défilier.

À la fin de la semaine dernière, le gouvernement a accusé les médias d'empêcher le public de connaître la vérité. Si quelqu'un est responsable de ne pas avoir dévoilé les faits dans sa défense, c'est bien le gouvernement. Au lieu de dire la vérité, le gouvernement n'a cessé de noyer le poisson. Nous avons eu droit à une autre manoeuvre aujourd'hui; le leader du gouvernement à la Chambre nous a dit que c'est à nous de modifier les règles sur les conflits d'intérêts, puisque nous en avons eu l'occasion. Les règles actuelles suffisent pour ce que le ministre a fait; nous jugeons qu'il y a conflit d'intérêts. Les règles sont claires et elles devraient faire leur office, mais à condition que le gouvernement le veuille. Nous ne pouvons pas les faire appliquer; je voudrais expliquer comment nous avons essayé d'y arriver.

Notre leader parlementaire a demandé si, en vertu du Règlement, nous pouvions appeler des témoins à la barre de la Chambre des communes pour leur poser des questions nécessaires, d'après le gouvernement. Ce dernier, fort de sa majorité, a refusé. Nous avons alors tenté de renvoyer la question à deux comités pour aller au fond des choses. L'opposition a fait ce qu'elle a pu pour mettre les faits en évidence à la Chambre de façon à satisfaire aux exigences farfelues que le gouvernement a imposées avant d'admettre qu'il était obligé de défendre le ministre. Cela n'a pas marché. Nous nous sommes heurtés à un mur. Et, tous les jours, à la période de questions, lorsque nous avons essayé d'obtenir des réponses, on nous a répondu que nous n'avions qu'à porter une accusation précise.